



Talence, le 23 septembre 2002

Alain OUSTALOUP

à

Francis HARDOUIN
Président de l'Université Bordeaux 1

Monsieur le Président,

Ce courrier s'inscrit dans le cadre de la polémique ouverte à l'initiative de Gérard Montseny du LAAS et accompagnée d'attaques personnelles graves, polémique que le CNRS a sévèrement condamnée en s'exprimant par deux fois à l'encontre de son auteur (à travers les courriers de Francis JUTAND et Jean-Jacques GAGNEPAIN dont copie jointe).

Plus précisément, la raison de ce courrier concerne le positionnement de Benoît Bergeon eu égard à cette polémique.

En adoptant et en affichant publiquement une position incompréhensible et délibérément conflictuelle, contraire à celle des tutelles locales et nationales, de la communauté et du laboratoire, Benoît Bergeon a mis le LAP dans l'obligation de prendre des mesures de rigueur de nature à positionner clairement le laboratoire face à ce que son comportement représente de préjudiciable pour celui-ci, tant au niveau de son unité en interne que de son image au plan local et national.

Ainsi, par un courrier du 3 avril 2001 (dont copie jointe), j'informais Benoît Bergeon d'une première mesure, prise après consultation du corps professoral du LAP-EP 2026, et consistant à ne plus le compter, jusqu'à nouvel ordre, parmi les membres du Comité de Direction du laboratoire.

Ensuite, Benoît Bergeon persistant à soutenir l'insoutenable, je l'informais, par un courrier du 29 octobre 2001 (dont copie jointe), de la deuxième mesure prise par le LAP à son égard. Résultant d'une concertation menée avec les tutelles locales et nationales et ayant donné lieu à une proposition approuvée par le Comité de Direction du LAP, cette mesure consistait à ne plus intégrer Benoît Bergeon au schéma scientifique de l'UMR LAP 5131, tout en le comptant toujours parmi les membres permanents du LAP afin de ne pas pénaliser les actions engagées avec d'autres membres de l'équipe ARIA et d'éviter d'imposer à l'établissement la gestion d'une "élection libre" supplémentaire.

A ce propos, je tiens à rappeler (et ce conformément au courrier du 29 octobre 2001) que cette décision du laboratoire avait été adoptée avec le souci profond de ne pas conduire à une situation irréversible mais de permettre, à tout instant, une modification de la situation qu'il ne tenait qu'à Benoît Bergeon de faire évoluer en sa faveur.



Mais cette décision d'ouverture du LAP qui avait pourtant remporté une adhésion unanime de l'ensemble des tutelles et à laquelle Benoît Bergeon aurait pu être sensible, n'a certes pas suscité l'effet positif escompté. Bien au contraire, des événements récents nous ont en effet permis de constater que Benoît Bergeon ne se limite pas à soutenir l'action menée par Gérard Montseny, mais porte des accusations diffamantes très graves sur les travaux de l'équipe CRONE (et ce après la diffusion, le 8 juillet dernier, de l'argumentation scientifique de l'équipe CRONE qui démonte point par point, de manière imparable, les attaques sur la suspension CRONE). Nous voulons pour preuve de ces accusations, ce que Benoît Bergeon écrit dans une attestation du 24 juillet 2002 en faveur de Gérard Montseny " Il s'agit, de la part de l'équipe CRONE, sans doute d'erreurs grossières sinon de falsification d'expérience."

En opposition très nette avec les expressions d'expertise de la communauté qui dénoncent l'inanité scientifique de la contestation, de telles accusations ne peuvent résulter que d'une incompréhension des travaux de l'équipe CRONE ou d'objectifs autres que scientifiques. Mais quel qu'en soit le motif, de telles accusations ne peuvent être que préjudiciables à l'image du laboratoire.

Par ailleurs, en soutenant cette polémique et en l'abondant par des attaques qui relèvent plus de l'affront que de la science, Benoît Bergeon a encouragé Gérard Montseny dans son jeu destructeur et stérile. Il a ainsi contribué à faire perdre un temps précieux, non seulement à l'équipe CRONE, mais également à l'ensemble du laboratoire. Son comportement est donc d'autant plus nuisible au LAP, et ce sans parler de sa présence qui n'aide pas à la sérénité du climat au sein du laboratoire.

Ainsi, dès lors que les efforts consentis par le LAP pour gérer au mieux une situation difficile, ne trouvent en réponse qu'un acharnement délétère de Benoît Bergeon, la situation actuelle ne peut perdurer davantage.

Une nouvelle mesure s'impose donc. Elle consiste à ne plus compter Benoît Bergeon parmi les membres du LAP et à ne plus l'admettre dans les locaux du laboratoire. C'est en effet ce à quoi ont conduit les discussions menées respectivement avec chacune des tutelles locales, décision approuvée qui plus est par le Conseil de l'Unité du LAP.

Aussi, conformément à notre dernier entretien, je vous rappelle que Benoît Bergeon ne réintégrera pas le 6^e étage du bâtiment de physique à l'occasion du prochain déménagement et je vous demande de bien vouloir prendre les dispositions que vous jugerez utiles pour donner la suite qui convient à cette nouvelle situation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.



Alain OUSTALOUP
Directeur du LAP

Pièces jointes : - lettre ouverte de Francis JUTAND
- lettre de Jean-Jacques GAGNEPAIN à Geneviève BERGER
- lettres de Alain OUSTALOUP à Benoît BERGEON

Copies : - Benoît BERGEON
- Philippe MARCHEGAY, Directeur de l'ENSEIRB
- Patrick BUAT-MENARD, Vice-Président Recherche, Université Bordeaux 1
- Yves LEROYER, Directeur de l'UFR de Physique, Université Bordeaux 1
- Pierre LAFON, Directeur de l'IUT Bordeaux 1